

# LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



OBSERVATOIRE DES ESPÈCES  
À ENJEUX  
POUR LA SANTE HUMAINE

Dans ce numéro

Que penser du  
désherbage électrique  
pour gérer l'ambrosie ?

Poissons-lapins, un réel  
danger pour nos côtes ?

Processionnaires : quelles  
sont les professions les  
plus à risque ?

N°39 SEPTEMBRE 2024

## QUE PENSER DU DÉSHERBAGE ÉLECTRIQUE POUR GÉRER L'AMBROISIE ?

Le désherbage électrique est un procédé qui permet de transférer un courant électrique aux végétaux par l'intermédiaire d'électrodes. Ce courant électrique fait éclater les vaisseaux et endommage les cellules de la plante qui meurt rapidement. Peut-on l'utiliser pour gérer les ambrosies ?

Le désherbage électrique est une méthode relativement récente et donc encore peu documentée. Les essais et expérimentations sont toutefois de plus en plus nombreux. Les publications récentes <sup>1, 2</sup> concernent en grande majorité le milieu agricole et montrent généralement **une bonne efficacité de la méthode sur les dicotylédones** (= plante dont la plantule présente deux feuilles après germination de la graine). Il existe, à notre connaissance, très peu d'études documentées spécifiques à l'ambrosie. En théorie et d'après des retours de quelques entreprises qui se sont spécialisées dans la méthode, celle-ci fonctionne bien sur les ambrosies (qui sont des dicotylédones).

Un des avantages de la méthode est le fait que l'on évite l'utilisation de chimie de synthèse et par là même, des phénomènes de résistance aux herbicides. Elle permet également d'éliminer les adventices sans retourner le sol. Les inconvénients restent le coût initial, la consommation énergétique, la non-sélectivité, la sécurité pour les opérateurs et les contraintes d'utilisation (il faut prendre en compte plusieurs facteurs pour adapter la technique et maximiser l'efficacité).

La plupart des publications préconisent que des recherches supplémentaires sont essentielles pour surmonter les obstacles économiques et techniques actuels et pour évaluer pleinement ses impacts à long terme <sup>3</sup>. Il y existe par exemple assez peu d'information concernant les impacts sur les organismes non-cibles et notamment les communautés microbiennes du sol. Pour conclure, le désherbage électrique est une méthode prometteuse mais qui demande encore d'être optimisée et étudiée avant de pouvoir largement l'utiliser.

Sciences

## POISSONS-LAPINS, UN RÉEL DANGER POUR NOS CÔTES ?

Les Poissons-lapins (*Siganus luridus* et *Siganus rivulatus*), sont des poissons marins tropicaux considérés comme espèces exotiques invasives en Méditerranée et préoccupantes.

Originaire de l'océan Indien et de la mer Rouge, les Poissons-lapins ont probablement migré vers la Méditerranée via le canal de Suez (espèces dites lessepsiennes). Arrivé en Méditerranée en 1927, le Poisson-lapin à ventre strié (*S. rivulatus*) est aperçu en mer Adriatique, mais n'a pas encore été observé sur les côtes françaises. Le Poisson-lapin à queue tronquée (*S. luridus*) présent à partir de 1956 sur les côtes d'Israël et a été pêché pour la première fois dans le Parc Marin de la Côte Bleue, près de Marseille, en 2008.



Sciences

## Ces deux espèces présentes des épines venimeuses et peuvent provoquer des intoxications alimentaires graves.

Étant herbivores, les Poissons-lapins peuvent consommer des caulerpes, algues qui contiennent des alcaloïdes toxiques. Les toxines ingérées s'accumulent dans leurs tissus, ce qui peut devenir dangereux pour les consommateurs, car elles déclenchent des intoxications alimentaires dites «ivresse hallucinogène de poisson». De plus, leurs épines sont venimeuses. Bien que les piqûres ne soient généralement pas mortelles pour les humains, elles peuvent causer une douleur intense, un gonflement et une inflammation.

Retrouvez l'article complet sur [espece-risque-sante.info](https://espece-risque-sante.info)

Actualités

## PROCESSIONNAIRES : QUELLES SONT LES PROFESSIONS LES PLUS À RISQUE ?

Début 2023, nous vous parlions de l'enquête CheniPRO, lancée par l'Anses à travers des questionnaires, permettant de caractériser l'exposition des professionnels aux chenilles à poils urticants, leurs accès aux équipements de protection individuelle et de documenter les effets de cette exposition sur leur santé. Les conclusions de cette enquête ont été publiées.

**Bûcherons, sylviculteurs, exploitants forestiers, professionnels d'entretien et d'aménagement des espaces verts** : ces métiers sont les plus exposés aux poils urticants des chenilles processionnaires. C'est ce que révèle l'étude de l'Anses en milieu professionnel CheniPRO, menée en partenariat avec la Mutualité sociale agricole (MSA). Pour prévenir les risques d'exposition, les professionnels doivent absolument porter des [équipements de protection adaptés](#).

Parce qu'ils travaillent souvent au contact de chênes ou de pins, les professionnels des métiers du bois ou de la forêt, de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts ou des métiers du cheval risquent particulièrement d'être exposés aux poils urticants des chenilles processionnaires.

Parmi les 900 répondants à l'enquête de l'Anses, 72 % ont déclaré être exposés à des chenilles processionnaires au cours de leur activité professionnelle. Les professionnels des métiers du bois et des espaces verts étaient respectivement exposés pour 81 % et 75 % d'entre eux, et les professionnels des métiers du cheval pour 38 % d'entre eux.

Les professionnels des métiers du bois étaient les plus nombreux à avoir déjà présenté des **symptômes**, le plus souvent cutanés. Ils concernaient principalement les **zones découvertes du corps telles que les avant-bras, le cou et les bras**. L'apparition de symptômes augmentait avec la fréquence des expositions : 83 % des travailleurs exposés plus de dix fois par an déclaraient ainsi avoir présenté des symptômes, contre 38 % de ceux exposés moins d'une fois par an.

Retrouvez l'article complet sur [chenille-risque-sante.info](https://chenille-risque-sante.info)

## EN BREF

- **Plateforme de signalement ambroisie** : la plateforme cumule plus de **6000 signalements** en ce début de mois de septembre.
- **Chrysomèle de l'ambroisie** : **48 signalements** (vérifiés) d'*Ophraella communa* ont été effectués dans les environs de Lyon. [Voir la page dédiée](#).
- **26 sept. 2024** : l'Observatoire interviendra sur le sujet des chenilles processionnaires dans la Séance «Vivre avec la faune sauvage» de l'Académie Vétérinaire de France. Programme et inscriptions: <https://academie-veterinaire-defrance.org/seances-publiques/seances-avf-2024>

## SOURCES D'INFORMATION

[1] **Schreiern, 2022**. The impact of electrocution treatments on weed control and weed seed viability in soybean

[2] **Galbraith, 2023**. Electricweed control in integrated weed management: impacts on vegetable production, weed seed germination, and soil microbial communities

[3] **Slaven, 2023**. Exploring the potential of electric weed control: a review

## RÉDACTION :

Marilou MOTTET  
Alice SAMAMA  
Tristan GRAUSI



## CONTACT :

[especes-risque-sante@fredon-france.fr](mailto:especes-risque-sante@fredon-france.fr)

Tél : +33 (0)1 53 83 71 76

Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux.



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables ici